

Observations de l'UNIOPSS sur le Plan quinquennal de lutte contre la pauvreté

Résumé :

Après la Conférence nationale de lutte contre la pauvreté des 10 et 11 décembre 2012, le Premier Ministre a réuni le 21 janvier 2013 le Comité Interministériel de Lutte contre les Exclusions (CILE), qui ne s'était pas réuni depuis 2006. Cette réunion a permis d'adopter le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Ce plan est le fruit d'un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs des politiques de solidarité : les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les associations, les partenaires sociaux, les chercheurs et experts, ainsi que les personnes en situation de pauvreté elles-mêmes.

Pour chaque mesure, un ministère chef de file a été identifié et des éléments de calendrier ont été précisés.

Les principales mesures adoptées sont les suivantes :

- L'engagement d'un rattrapage du niveau du RSA socle, de 10%, hors inflation, d'ici 2017, avec une première revalorisation de 2% en septembre 2013.
- Une hausse simultanée, en septembre 2013, du plafond de la CMU complémentaire, de façon à faire entrer 750 000 personnes de plus dans ce dispositif et celui qui l'accompagne, l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS).
- L'instauration d'une « garantie » jeunes pour les 18-25 qui ne sont ni en emploi, ni en formation, en situation d'isolement et de grande précarité. Ce contrat, qui ouvre droit à un accompagnement intensif, à des propositions adaptées de formation ou d'emploi, et à une allocation d'un montant équivalent au RSA, sera lancé en septembre prochain sur 10 territoires, avant généralisation.
- Une aide aux familles monoparentales ou nombreuses en situation de pauvreté, à travers une augmentation du montant de l'allocation de soutien familial (ASF) et une majoration du complément familial (CF).
- Un investissement dans l'hébergement et l'accès au logement, avec des mesures d'urgence (9000 places de plus - hébergement classique et accueil des demandeurs d'asile - pour en finir avec la gestion « au thermomètre » de l'hébergement d'urgence) et des mesures d'accès au logement, qui bénéficieront d'un effort budgétaire équivalent.
- L'allongement de la durée des contrats aidés, qui devra tendre vers une durée moyenne de 12 mois, pour donner plus de souplesse et, quand cela est nécessaire, plus de temps aux parcours d'insertion des personnes éloignées de l'emploi durable.

- Le lancement d'une réforme du RSA activité, qui souffre d'un taux de non-recours record (68%), en articulation avec la Prime pour l'Emploi.
- Un renforcement de l'accès aux crèches pour les enfants de familles en situation de pauvreté : ces enfants devront représenter au minimum 10% du public accueilli dans les structures d'accueil collectives.
- La création d'un registre national des crédits aux particuliers (dit « fichier positif ») pour participer à la lutte contre le surendettement, et un observatoire de l'inclusion bancaire, qui appréciera publiquement les pratiques des banques envers leurs clients en difficulté financière.
- Une « refondation » du travail social : un plan d'action en faveur du travail social va être préparé par des ateliers interrégionaux en 2013, puis par des assises nationales de l'intervention sociale en 2014.

Une mission de suivi, d'évaluation et de déclinaison territoriale du plan, est confiée à François Chérèque, Inspecteur Général des Affaires Sociales.

Commentaire Uniopss :

L'Uniopss salue ce plan comme une première étape importante, obtenue grâce au lobbying des associations regroupées dans le collectif ALERTE. François Hollande a tenu sa promesse faite à ALERTE lors de sa rencontre du 11 avril 2012 lorsqu'il était candidat à la Présidence de la République..

Elle souligne l'importance de l'inter-ministérielle de ce plan : une vingtaine de ministères engagés ; c'est un changement de vision sur la lutte contre la pauvreté. Désormais elle n'est plus cantonnée à la seule action sociale réparatrice : elle est inscrite dans toutes les politiques de la Nation.

De ce point de vue, le choix d'un ancien syndicaliste, François Chérèque, comme responsable du suivi du plan, est intéressant car il montre que les Pouvoirs publics ont pris conscience que la pauvreté trouve ses racines au cœur du système économique. C'est ce que le collectif ALERTE animé par l'Uniopss a découvert depuis 2005 avec les partenaires sociaux avec lesquels il travaille régulièrement.

Ce plan, annonce le Premier Ministre, coûtera 2,5 milliards d'euros. C'est un effort significatif dans une période de disette budgétaire, mais très insuffisant pour répondre aux besoins, estimés à 10 fois plus par le Président de l'Observatoire national de la pauvreté (ONPES), Jérôme Vignon.

L'Uniopss est déçue par le CILE (Comité interministériel) du 21 janvier 2013 qui n'a apporté aucune indication quant au financement du plan. Le Premier Ministre se contentant de dire qu'il serait financé par « un redéploiement des moyens ». Le risque est grand que, faute de moyens dûment affectés et programmés, nombre de mesures annoncées ne restent lettres mortes. C'est pourquoi **l'Uniopss continue de demander une loi de programmation sur 5 ans des moyens financiers affectés à ce plan.**

D'autres défauts concernent la gouvernance du plan. Le rôle du CNLE n'est pas suffisamment mis en avant. Pour l'Uniopss, il devrait donner chaque année un avis sur la mise en œuvre du plan, avis qui devrait être annexé au rapport du Gouvernement au Parlement. Par ailleurs, l'Uniopss regrette que ce rapport du Gouvernement ne fasse pas l'objet d'un débat annuel au

Parlement. La lutte contre la pauvreté doit devenir un objet politique de première importance débattu par les élus de la Nation.

Enfin, contrairement à ce qu'avait demandé ALERTE, le CILE n'a pas apporté de mesures structurelles nouvelles par rapport aux annonces du Premier Ministre lors de la Conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale du 11 décembre 2012.

Si la Conférence et le Plan sont des avancées, l'Uniopss en revanche a été déçue par le CILE.

Bruno Grouès